



28 juin 2022

AUGMENTATION GÉNÉRALE DE 3,5% POUR LES FONCTIONNAIRES DÈS LE 1ER JUILLET

L'annonce tant attendue concernant la revalorisation du point d'indice confirme bien la légitimité de notre demande d'une prime générale pour faire face au choc inflationniste.

Avec + 3,5%, le compte n'y est pas.

Cette revalorisation ne couvre pas en totalité la perte du pouvoir d'achat liée à la forte inflation, qui se situe en mai 2022, à + 5,2% sur un an.

Nous maintenons, auprès des autorités municipales, notre demande de mesures destinées à compenser l'écart.

Ensemble CFTC CFE CGC

CMCI/ 5ème étage/ 2 rue Henri BARBUSSE 13001 Marseille

Tél : 09.70.90.23.18 ensemblecfecgcfctc@gmail.com